

ABONNEMENT UN AN (52) 70

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

BUREAU DE LA REVUE DE LA LIBERTÉ

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

FAITS POUR S'ENTENDRE.



*À votre santé, Monseigneur !
 À la votre, Monsieur le Ministre, et à la damnation
 éternelle des radicaux et des libres-penseurs !*

ABONNEMENT : Un an fr. 7 00

France par la Poste

Bureaux :

12 - Rue de l'Étude - 12 A LIÈGE

Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :

La ligne fr. 30

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne 1 60

Fait-divers 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

LA CRISE COMMUNALE.

La formation du Collège provisoire dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, n'est pas une solution, c'est une échappatoire.

Il est impossible que les choses en restent là. On ne doit pas pouvoir dire que le Conseil communal de Liège est composé de telle sorte que des aigles comme MM. Warnant et Ziane puissent y jouer les premiers rôles.

Certes, le nouveau Collège constitue la meilleure des subaines pour le parti catholique. Au point de vue électoral, évidemment, les cléricaux n'auraient pu mieux faire s'il leur avaient été permis de choisir le Collège destiné à achever la démonétisation du Conseil communal homogène de Liège. Mais, ce qu'il y a de pis, c'est que ce Collège boiteux ne pourra même pas probablement tenir jusqu'aux élections prochaines et qu'il faudra alors en arriver à la seule solution digne, en présence du gâchis actuel: la démission en masse et l'appel au corps électoral.

En effet, il y a peu d'espoir que les progressistes, si modérés soient-ils, qui ont noms Renkin et Micha, s'entendent longtemps avec M. Warnant, féroce doctrinaire dont l'intransigeance conservatrice ferait pâlir celle du ministre soleil lui-même. Si ces messieurs s'entendent, c'est qu'ils s'abstiendront de tout acte de nature à les diviser — c'est-à-dire qu'ils ne feront rien du tout.

Nous nous trouverons donc d'ici au mois d'octobre, en présence d'un Collège qui se verra dans la situation d'un monsieur qui ne pourrait cesser une seconde de se croiser les bras, sans risquer de se disloquer immédiatement de façon à dégoûter tous les hommes-caoutchouc des champs de foire.

Désuni ou inactif, tel sera le Collège. Franchement n'aurait-il pas mieux valu en finir immédiatement d'une façon honorable pour tous ?

Tout d'ailleurs n'est pas dit. A la plus prochaine séance du Conseil, que l'on ne peut décemment retarder longtemps encore, un échange d'explications sera indispensable.

Il faut que l'on sache pourquoi M. Hanssens a été mis dans l'impossibilité de former un Collège.

Il faut que l'on sache comment M. Poulet a été amené à décliner la mission de prendre les rênes de l'administration.

Il faut enfin que l'on sache quelle est l'influence occulte qui, dans toute cette affaire, a fait échouer toutes les combinaisons les plus favorables aux intérêts de la ville, et a fini par faire adopter une solution burlesque comme la rentrée de M. Ziane aux affaires.

Les conseillers qui n'ont pas trempé dans toutes ces intrigues, ont le devoir de s'expliquer franchement, au grand jour. Il y a là pour eux un devoir de franchise et de loyauté à l'accomplissement duquel ils ne peuvent se soustraire.

CLAPETTE.

Faits pieux.

Lecteur, mon ami, je vais vous apprendre une grande nouvelle.

Vous croyez que nous n'avons jamais rien d'agréable à vous offrir, détrompez-vous. Ah! vous voilà attentif; vous voudriez déjà savoir à quoi vous en tenir, vous vous imaginez que je vais vous narrer quelque petit scandale; — vous pensez peut-être déjà au Conservatoire, fi! quelles idées! — Non, ce n'est pas cela! Ne remarquez-vous pas que depuis plusieurs jours la ville a un aspect lugubre? Ne vous paraît-il pas qu'elle pleure la perte d'un grand homme, quelque chose comme un génie? Vous faiblissez (plus loin la chaise)!

Où, mes amis, une gloire illustre vient de nous être enlevée. J'en ai les larmes aux yeux, mais enfin il faut bien que je vous le dise; le R. P. de Doss vient de quitter notre ville, et qui plus est, du jour au lendemain, comme ça, d'un trait, (un capucin dirait d'une traite, parce qu'il aime mieux le féminin) sans dire au revoir.

C'est Légius qui nous apprend cela en faisant du P. de Doss un éloge à casser les vitres. Vous, vous êtes désappointé et vous chantez de dépit :

Si vous n'avez rien... d'autre à me dire Pourquoi venir auprès de moi ?

Eh bien, franchement, vous me faites de la peine! car vous devriez savoir que c'était « une figure caractéristique et un artiste qui avait rapidement conquis ses lettres de grande naturalisation au pays de Grétry », et, ajoute Légius, l'on n'y reverra pas de sitôt un compositeur aussi habile...

« A le voir au pupitre de chef d'orchestre, courbé sur la partition, maigre, nerveux, frémissant, tout à l'exécution de son œuvre, on eût juré qu'il n'avait d'autre occupation que l'art. »

Ah ça! par exemple, j'aurais juré d'étonnement, et je crois que ce jour-là j'aurais été me confesser, non pour avoir juré, mais pour avoir eu des mauvaises pensées. Un jésuite qui n'a d'autre occupation que l'art; ce mot art devient alors d'un élastique!

Mais, reprend au-sitôt Légius, « de fait, il s'occupait bien plus de la direction des consciences de la jeunesse que de celle des instruments profanes, il donnait plus de temps au confessionnal qu'au piano. »

D'abord, il s'agit de s'entendre. Qu'est-ce qu'un instrument profane? Car je juge que s'il s'occupait beaucoup du confessionnal, il donnait nécessairement beaucoup de temps aux instruments profanes.

Mon assertion vous paraît douteuse? Il me sera facile de vous convaincre, mais auparavant, permettez-moi de poser une question à Légius.

J'ai sous les yeux la *Moehologie* par le R. P. Debruyne et les *Diaconales* par M^r Bouvier, ouvrages que l'on donne à étudier dans les séminaires à des jeunes gens à qui l'on fait en même temps prêter serment de chasteté. Je prétends prouver que cet enseignement est tout ce qu'on peut imaginer de plus ignoble et ne peut faire que des brutes affolées par de sales passions, par conséquent que le confessionnal n'est qu'un instrument archi-profane. Il me suffira de citer des extraits de ces livres. Seulement Légius, et voici ma question dans toute sa simplicité, veut-il s'engager dans le cas (plus que certain) où je serais poursuivi pour attentat aux mœurs par suite de ces citations, à payer les amendes nombreuses auxquelles je serai condamné avec raison.

De deux choses l'une: Ou l'on apprend que d'honnêtes choses à des jeunes gens qui qui plus tard enseigneront la morale et Légius doit me dire que je mens et qu'il est prêt à imprimer des passages de ces livres dans la *Gazette*; ou bien ce que je dis est l'exacte vérité et Légius devra tâcher de décider ses chefs à supprimer par mesure de salubrité publique les séminaires, les confessionnaires... et que d'autres choses grand dieu!

J'attends la réponse... sous l'orme.

VAN BAVAR.

FABLE

POSTHUME DE LA FONTAINE

Le bœuf, depuis longtemps, sur tous les animaux Règnait en maître Et le peuple, au palais, avait vu tous les maux L'un après l'autre naître

Le temple où les oiseaux devaient aller chanter La gloire de Jupin venait de cultiver; A son peuple le bœuf faisait prendre un breuvage Qu'on lui payait bien cher et qui n'était pas bon; Le purin croûpissa dans l'étable, au village... Et quelques jeunes loups (de riches loups, dit-on) Ayant un jour pillé la boucherie Messire bœuf les en félicita Et loua leur braverie.

Le tribut était fort; sire bœuf l'augmenta Et l'herbage bientôt déserta la prairie Et le peuple, en secret, Pleurait

Mais un jour le taureau, pris d'élan magnanime, Et fatigué, je crois, d'un semblable régime S'en fut trouver le roi

« Qui donc est là? — C'est moi! » Et d'un bon coup de corne (1) Il renversa sire et couronne

Et, depuis, au pays l'espérance renaît. MORALITÉ Vieux Mottard qui gérait

Pour copie conforme EDMOND NOIR.

Ces deux rimes nous font supposer que La Fontaine se faisait vieux, déjà, lorsqu'il composa cette fable. N. D. E. R.

GARDE A NOUS

Les lecteurs du *Frondeur* me pardonneront si je m'occupe aujourd'hui d'une question qui ne paraît point être de celles que l'on doit traiter dans ce journal, mais la dite question paraît devoir prendre des proportions telles, qu'il est grand temps d'appeler sur elle — et sérieusement — l'attention de la population liégeoise.

Il s'agit de Bruxelles-Port-de-Mer.

Lorsque, pour la première fois, il fut question de ce fantastique projet, on prit généralement ce ballon d'essai pour une de ces fumisteries électorales dont les hommes politiques les plus graves ne dédaignent point de se servir. Peu à peu, cependant, et sans que l'on se méfiât davantage — l'usage de la petite variation sur « Bruxelles-port-de-mer » se généralisa.

Tous les candidats se croyaient tenus de faire leur petite profession de foi maritime. C'était, dans un autre genre, la traditionnelle « indépendance du pouvoir civil » dont la place se trouve de droit dans tous les discours des candidats libéraux.

Malheureusement, il arriva que la plaisanterie fut prise au sérieux.

Au lieu de ne voir dans ces promesses de port de mer qu'une manière d'eau bénite de cour — une eau salée cette fois — certains bruxellois s'enflammèrent pour leur port. Les propriétaires des environs de l'Allée Verte, dont les terrains acquerraient une plus-value énorme si le port était créé, se montrèrent particulièrement enthousiasmés. Rapidement, le mouvement s'accrut. Pour faire pièce à ses concurrents, chaque clan politique se déclara partisan acharné de Bruxelles-port-de-mer et aujourd'hui les choses en sont arrivées à ce point, que pas un candidat, doctrinaire, radical ou catholique, n'oserait se présenter devant le corps électoral bruxellois sans faire de la transformation de Bruxelles en une rivale d'Amsterdam, l'article principal de son programme.

« Bruxelles-port-de-mer » aujourd'hui est la tarte à la crème des hommes politiques bruxellois.

Bien entendu les intérêts de ces « bons provinciaux » — comme disent les bruxellois depuis qu'ils s'avisent de singer les Parisiens — sont mis à une jolie sauce.

La province peut se saigner aux quatre membres, la gloire de posséder comme capitale « Bruxelles-port-de-mer » doit tenir lieu de tout avantage.

Le Palais de Justice nous coûtera environ cinquante millions. Pour leur port, les bruxellois se contentent actuellement de trente petits millions. Comme six ou huit de ces millions devront — selon les partisans de Bruxelles-port-de-mer — être affectés au rachat du canal de Wilbroeck qui appartient à la ville de Bruxelles, il en résultera que l'Etat, pour obtenir de la ville de Bruxelles la permission de l'enrichir, en améliorant son canal, devrait verser dans la caisse communale de la capitale la somme modeste de six, sept ou huit millions!

Et notez que ce ne sont point là des chiffres de fantaisie, exagérés à plaisir. Ils sont puisés à la meilleure source, dans l'ouvrage que le principal promoteur de Bruxelles-port-de-mer — M. A. Gobert, conseiller à Saint-Gilles — vient de publier sous le titre « De l'utilité des canaux maritimes dans la Belgique cismosane. »

Ce titre est assez drôle et certes, on pourrait s'amuser un brin de cette nouvelle division de la Belgique en *cismosane* et *transmosane*, inventée par ce bon A. Gobert, qui met sa cervelle à l'envers pour donner Bruxelles à la mer. Mais cette division n'ayant peut-être été imaginée que pour flatter l'archiduc Rodolphe, dont le pays est divisé en parties Cisleithane et Transleithane, on doit tenir compte des bonnes intentions de M. Gobert à l'égard d'un genre du roi.

Et puis je me souviens trop que pour avoir — il y a de cela trois ou quatre ans — plaisanté dans un autre journal l'idée — alors peu lancée — de Bruxelles-port-de-mer, je me suis vu accuser, par certains journaux bruxellois, d'avoir voulu remplacer par des plaisanteries les arguments qui me manquaient. Je crois même qu'on m'a traité alors d'écrivain folâtre. Cette injure me désole assurément trop pour que je m'expose à la mériter encore.

Mes plaisanteries d'alors n'ont d'ailleurs plus aucune raison d'être.

En effet, je m'étais demandé — tout haut — à l'époque dont je parle, ce que les bruxellois se proposaient d'exporter par mer. Sont-ce — me disai-je — les cocottes (une des grandes industries de la capitale), les dentelles ou la bière de Faro.

M. Gobert, dans sa brochure, veut bien nous fixer sur ce point et cite, comme produits exportables, les pièces mécaniques sortant des ateliers de construction de Molenbeek et les bougies de Cureghem.

Evidemment à cela il n'y a rien à répondre et après ces révélations sur les produits de l'industrie bruxelloise, on doit admettre que la somme de trente millions réclamée par M. Gobert pour son port n'est pas trop forte.

Lorsque l'on peut donner du développement à l'immense industrie des bougies, il faudrait être d'une avarice crasse pour oser proposer des économies de bouts de chandelles!

M. Gobert et le *Cercle des installations maritimes de Bruxelles*, se montrent d'ailleurs bons princes. Ils ne demandent pas des ports de mer pour Bruxelles seule et veulent bien en réclamer aussi — mais avec un peu moins d'ardeur — pour Louvain et Charleroi.

« Quand on étudie de près — dit M. Gobert — les magnifiques travaux du canal Welland, on est forcé d'admettre que Charleroi-port-de-mer est une chose facile et que Bruxelles-port-de-mer est une bagatelle. »

Une bagatelle, j'te crois: Trente millions! Ces mamours faites à Charleroi sont d'ailleurs si simplement diplomatiques.

Charleroi, à la Chambre, une députation nombreuse que l'on espère amener à voter les crédits pour Bruxelles-port-de-mer, en faisant miroiter, devant les yeux éblouis des carolorégiens, le fantastique mirage d'un port de mer.

Seulement, une fois les crédits nécessaires à Bruxelles votés, on enverra probablement Charleroi à l'ours — comme disait M. de Tocqueville.

On voit que, pour peu que nous nous y préions, — et nous nous y préions énormément — les intérêts de la ville et de la province de Liège — et même de tout le pays wallon — vont être dans de jolis draps. Des millions pour les bassins d'Anvers, des millions pour le palais de justice de Bruxelles, des millions (trente) pour le port de Bruxelles, voilà ce qu'on nous demande.

Quant à nous qui avons ici un grand et magnifique fleuve, nous ne pouvons même obtenir le barrage qui rendrait la Meuse navigable jusqu'à la frontière. Bien plus, en donnant à Liège un subside de soixante-dix mille francs, l'Etat nous permettrait de compléter et d'outiller convenablement le bassin de Coronmeuse et nous ne pouvons rien obtenir.

Et c'est ce moment que l'on choisit pour nous demander trente millions pour transformer Bruxelles en port de mer!

Mais si nous laissons faire les flamands, avec leurs canaux, leurs traducteurs et leurs ports de mer, toutes les ressources de la Belgique seront uniquement employées à enrichir les provinces flamandes.

Quant aux wallons, ils payeront; ce sera leur rôle. Ils le remplissent d'ailleurs déjà très bien.

Je conçois parfaitement que les bruxellois désirent avoir un port-de-mer. Ils n'ont même nul besoin de nous prouver que la création d'un port enrichirait la capitale; ce n'est pas de soi.

Un port ne peut évidemment jamais nuire et si la ville de Herve elle-même était un jour dotée d'un port de mer, nul doute que le commerce des fromages prendrait une extension considérable; mais là n'est pas la question.

Mais du moment où Bruxelles ne fait pas elle-même les frais de son port et fait appel à notre bourse, nous devons examiner si nous pouvons payer cette dépense de luxe.

Or, comme nous manquons nous-mêmes du nécessaire, comme on ne trouve même pas l'argent indispensable pour entretenir un fleuve — tout fait celui-là et non à faire, comme le canal maritime de Bruxelles — la réponse est toute indiquée.

Malheureusement, il est fort à craindre que nos éminents hommes politiques — députés et conseillers — trop occupés à « réfréner l'arrogance sacerdotale » puissent songer à des bagatelles comme les intérêts matériels de la ville de Liège.

Un dernier mot du livre de M. Gobert.

Parlant du prix des transports par chemin de fer, le dit M. Gobert se plaignait de ce que le prix du transport par tonne diminuait à mesure que le trajet parcouru devenait plus long, il arrive qu'il n'en coûte guère plus pour transporter des marchandises — du Luxembourg par exemple — jusqu'à Anvers que jusqu'à Bruxelles.

Or, comme M. Gobert veut nous forcer à embarquer nos cargaisons à Bruxelles et non ailleurs, il propose simplement une augmentation de tarifs pour le transport des marchandises à longues distances.

On voit que c'est très simple.

M. Gobert, cependant, pourrait trouver plus simple encore.

Ce serait de demander que l'on enlève les rails du chemin de fer, conduisant à Anvers. Comme cela on serait bien forcé de passer par Bruxelles. M. Gobert pourrait même aller jusqu'à demander que tout cédulaire réservant certaine somme pour ces... distractions qu'un homme d'ordre inscrivait sous la rubrique : « on n'est pas de bois » fut forcé, par une loi, de s'adresser exclusivement aux horizontales de la capitale.

La capitale au moins pourrait vivre, si nos députés voulaient bien Gobert, cette dernière prétention « du cœur et du cerveau du pays. »

CLAPETTE.

Rectifions.

Nous avons reçu, de M. Émile Ziane, une lettre par laquelle il nous prie de bien vouloir publier une rectification à l'article dans lequel nous avons dit que l'honorable échevin, malgré sa gloire nouvelle, allait toujours modestement faire son whist à la Renaissance avec ses vieux copains.

M. Ziane nous affirme qu'il joue, non au whist, mais au domino.

Nous prenons acte de cette rectification.

Notre ami veut bien nous faire connaître en même temps que la nouvelle, donnée par nous, de l'enlèvement des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry est prématurée.

M. Ziane est, il est vrai, décidé à cet enlèvement, mais il doit attendre l'autorisation du gouvernement pour procéder à cette œuvre de réparation et supprimer enfin les horribles poteaux qui constituent un véritable crime de lèse-art.

La fraise du diable.

Comme il sortait de la cour des écuries en faisant piaffer sa jument il se retourna ! Louise était à la fenêtre, le soleil mettait des teintes d'or dans ses cheveux ébouriffés, et ses yeux clairs, qui avait le joli rictus de ses lèvres, restaient encore gros du sommeil. Du bout des doigts il envoya un baiser, d'autres baisers répondirent s'élevant dans l'air du matin !

— Tu sais, cria-t-elle, Armand, ne sois pas longtemps, je vais aller cueillir des fraises, il y en a déjà dans le petit bois.

Il fit signe de la tête, mit son cheval au galop et fut bientôt loin du château.

La matinée était délicieuse ; il avait plu dans la nuit, et, de la terre, en enfantement de merveilles, montaient toutes sortes d'odeurs exquises ; les gouttes de rosée pendillaient aux feuilles tendres des arbres, sous les couverts on entendait mille petits cris et des frémissements d'ailes, les grands lévrier aboyaient, courant en avant et sur les barrières, le long des prairies, les bœufs venaient mettre leur lourd museau.

Armand trouvait qu'il faisait bon vivre, que le printemps est une saison divine, et qu'il est doux d'avoir en sa possession une adorable créature cueillant à l'heure présente des fraises sans songer à mal.

Soudain il mit son cheval au pas ! Une femme arrivait à lui dans un élégant costume fanfreluché de dentelles, chapeau de paille couvert de fleurs des champs. Elle marchait avec nonchalance, faisant tourner, dans ses mains gantées de Suède, une ombrelle japonaise où étincelaient des oiseaux d'or ; à la vue du jeune homme, elle s'arrêta avec un sourire :

— Bonjour, Armand, dit-elle en se haussant sur la pointe des pieds pour lui tendre la main.

— Berthe ! fit-il surpris et les sourcils froncés.

— Oui, Berthe, cela vous étonne, il fallait bien vous attendre cependant à me revoir un jour. Votre mariage m'a fait horriblement souffrir, mais le printemps venu j'ai eu souvenir que j'avais une petite maison pas très loin d'une de vos terres, et je suis venue, laissant au hasard le soin de nous mettre en présence ; ditos, suis-je bien coupable ?

Et avec toutes sortes de gestes câlins elle s'approchait de la jument qu'elle baisait avec une sorte de fureur, levant vers le cavalier des yeux d'une tendresse troublante.

— Ma chère Berthe, dit enfin Armand en détournant son regard de ces yeux de velours dont il connaissait la puissance, je suis marié et j'aime ma femme ; le passé n'existe plus, je suis fâché que vous me le rappeliez ; vous le savez, entre nous tout

est fini, donnez moi une poignée de main et laissez-moi continuer ma route.

Elle réprima un geste de colère, mais elle répondit très doucement :

— J'ai saisi que vous aimez votre femme, Armand, et Dieu me garde de chercher à troubler votre bonheur. Personne ne me connaît, on ignorera toujours cette rencontre ; rendez-moi cette justice : vous ai-je poursuivi ? avez-vous reçu de mes lettres ? ai-je donné signe d'existence ? et pourtant je vous aime et je suis malheureuse. Il y a quinze jours que je vous guette, que j'attends cette minute bénie ! Ah ! mon Armand, ne pars pas tout de suite, ne sois pas si cruel, rappelle-toi les jours d'autrefois !

Il ne répondait pas, se sentant envahi par un trouble plus fort que sa volonté ; il était descendu de cheval et il marchait lentement à côté d'elle, les rênes de la jument autour de son poignet.

— Donne-moi une heure, une seule, et — les larmes prelaient sous ses longs cils — viens comme au temps où tu m'aimais, sois à moi une fois encore, et que ce souvenir me donne la force de vivre.

— Non, non, dit-il faiblement, c'est impossible.

Mais elle se jeta sur lui, et avant qu'il eût pu faire un mouvement pour se dégager, elle colla ses lèvres sur les siennes.

Il ne résista plus, il la suivit, repris par ce charme capiteux qui jadis l'enivrait, par le parfum qu'elle avait dans ses lourds cheveux, par des caresses dont il connaissait l'âcre volupté.

Il attacha son cheval à un bouquet d'arbres et entra dans la villa encadrée de roses trémières et de glycines ; dans le boudoir de crêtonne à grosses fleurs rouges, il se laissa tomber sur un divan, tandis qu'elle sautait sur ses genoux, le couvrant de baisers, avec des chuchotements d'ivresse et des appellations folles.

— Oh ! le chéri qui est là, il va déjeuner avec sa petite Berthe.

Et comme il s'en défendait :

— Mais j'ai des fraises, de belles fraises que je vais recevoir de Paris, tout à l'heure, tu les mangeais autrefois sur mes lèvres, ah ! que ce sera doux et bon.

Il ne répondait pas ; maintenant il rendait à la belle fille ses caresses ardentes et, très pâle, il la tenait serrée contre lui.

— Je resterai cachée ici, tu viendras quand tu pourras, personne ne saura jamais... je t'attendrais toujours...

— Oui, disait-il, nous nous aimerons comme autrefois, tu me rendras les ivresses... Il s'arrêta, une voix s'élevait dans le jardin :

— Eh ! dit donc, Berthe, es-tu là ? En voilà une baraque où il n'y a personne pour vous recevoir ; je t'apporte les fraises moi-même.

Elle avait sauté sur ses pieds et, avec un geste de fureur, elle lança un juron énergique.

— Ah ! le sacré gommeux, murmura-t-elle, il me le paiera ; et se retournant vers Armand :

— Entre là un instant, je te supplie, le temps de renvoyer cet imbécile ; n'aie pas peur, va, je serai toute à toi.

— C'est ton amant, n'est-ce pas ?

— Eh ! oui, répondit-elle en haussant les épaules, autant celui-là qu'un autre, hein ? mais maintenant que tu me reviens, il faudra qu'il décampa.

Elle poussa Armand dans un cabinet de toilette et courut au visiteur qui entrainait dans la maison ; il y eut un bruit de baisers, puis on monta à l'étage supérieur : Berthe faisait entrer le monsieur dans sa chambre.

Armand regarda autour de lui ; la pièce était simple, tendue de crêtonne à fleurs cette fois ; une tablette de marbre couverte de savons, de poudres et de flacons de senteur, une large chaise longue très basse et une table sur laquelle étaient jetés des bagues et des bracelets ; un lourd porte-bonheur montrait une inscription : Ce 30 mars, avec les initiales B et F entrelacées.

— Le lendemain de mon mariage, murmura le jeune homme avec un sourire contraint ; c'était pour se consoler sans doute.

Sur le cadre en peluche de la glace, des photographies de messieurs corrects, la raie bien faite, le plastron bombé ; et toujours des délicacies : *A ma Berthe adorée ! A la colombe qui embellit ma jeunesse ! A celle qui n'a jamais aimé que moi !*

Puis, des portraits de Berthe, souriante, décolletée, en jupon court, en travesti, dans toutes sortes de poses provocantes.

Et comme il regardait son ancienne maîtresse, très peuvêue, la cigarette aux dents, une pure image surgit tout à coup, semblant sortir de la glace. Elle venait à lui, la tête fine, les jolis cheveux blonds avec leurs ondes naturelles, la bouche sérieuse et candide. Jamais ces lèvres-là n'avaient été touchées par un autre homme, aucun mortel avant lui ne pouvait se flatter d'avoir fait tressaillir cette chair de marbre rose, ses yeux sincères ne s'étaient arrêtés que sur ceux de ce mari tant aimé ; lui seul avait troublé cette âme de vierge.

— Louise, murmura-t-il tout bas, comme si c'était été un sacrilège de prononcer en un tel lieu ce nom si cher.

Il courut à la porte, elle était fermée, Berthe, en s'éloignant, avait donné un tour de clef ; mais la fenêtre n'était pas bien haute, il tomba sur le chemin, et d'un bond fut dans le bois ; il détacha la jument qui hennissait d'impatience, et, sautant en

selles, il ne fit qu'un temps de galop jusqu'au château.

— Madame, où est-elle ? vite !
— Madame est dans le petit bois, monsieur !

Il descendit de cheval et prit la route du bois. Au détour du chemin il s'arrêta ; elle était là, Louise, vêtue d'un peignoir de percale qui laissait deviner ses formes jeunes ; sur ses épaules ses cheveux s'épandaient en nappes d'or, à ses pieds il y avait un panier déjà plein de fraises.

À la vue d'Armand elle fit un cri de joie et courut à lui : — Tiens, prends ! Et mettant entre ses lèvres la plus belle fraise, elle lui tendit ses lèvres rouges, où brillaient les dents blanches comme une lame de nacre enfoncée dans un fruit.

Il prit la fraise et les lèvres, serrant tendrement sa femme contre son cœur ;
— Que je t'aime ce matin ! dit-il.

— Quoi ! ce matin seulement, fit-elle avec une gentille moue ; oh ! le vilain propos que voilà.

— Ah ! Louise, continua-t-il les yeux humides ; si tu savais comme c'est bon, la fraise du Paradis !

Et comme elle ouvrait des yeux énormes :
— Ma chère petite femme, ne cherche pas à comprendre, et laisse-moi oublier que j'ai failli manger la fraise du Diable !

JEANNE-THILDA.

Faits Printaniers

Ainsi qu'on a pu le voir dans les journaux quotidiens, le corps enseignant des écoles communales de Liège s'est rendu — suivant l'usage antique et solennel — chez l'échevin dérogé pour présenter à celui-ci ses compliments... de condoléance.

A M. Jaminet, qui avait pris la parole au nom du personnel, l'ex-échevin a répondu par quelques paroles venues du cœur.

— J'ai toujours eu pour les membres du personnel placé sous mes ordres — a dit M. Magis — les égards que tout homme bien élevé doit à ses inférieurs. Jamais un de mes subordonnés n'a pu dire qu'il ait été rudoyé ou menacé par moi.

Jamais surtout, je n'ai été assez vil pour profiter de ma situation, pour me faire l'exécuteur des misérables vengeances de mes amis politiques, en général, et de mes parents en particuliers !

M. Charles-Auguste, qui était là, a trouvé ce discours parfait.

On parle beaucoup de la disgrâce dans laquelle sont tombés MM. Poret et Paul Traenster, pour avoir dit, dans un programme fantaisiste publié le 1^{er} avril dans le *Journal Franklin*, que le *Chant du départ* serait chanté dans un concert par M. l'avocat G. M.

Maître Georges Mottard a pris la chose pour lui et a — toutes Chambres réunies — fait voter un blâme aux coupables par l'assemblée des Franklinistes.

On dit que Charles-Auguste vient de donner congé à ses collaborateurs... « Oh ! irions-nous, s'est-il écrié, si mes rédacteurs allaient s'aviser de faire de l'esprit ! »

Façons royales.

Cette semaine, à Bruxelles, à un concert donné à la Société de Musique, on jouait le *Requiem* de Verdi, lorsque, brusquement, M. Warnots, qui dirigeait, imposa silence à l'orchestre et à M^{me} Tremelli qui chantait le solo. Cinq minutes s'écoulèrent, puis l'orchestre continua le *Requiem* en jouant.... la *Brabançonne*.

C'était — dit un journal — le roi et la reine qui coupait patriotiquement en deux le *Requiem* de Verdi !

Eh bien, je déclare que si j'avais été parmi les auditeurs de ce concert, j'aurais purement et simplement réclamé le prix de ma place.

Le *Requiem* de Verdi, la *Brabançonne* de Van Campenhout — et même L'opéra de Saxe-Cobourg — peuvent être d'excellentes choses, mais encore faut-il qu'elles soient servies séparément — comme les plats salés et les plats sucrés. Mais mêler à une œuvre sérieuse, des Brabançonnades quelconques, c'est évidemment annihilier toutes les qualités de la dite œuvre en même temps que supprimer le plaisir que l'on peut éprouver à l'entendre.

Quant au souverain qui, sachant que son entrée doit interrompre un concert, n'arrive pas au commencement de la fête, je me permets de trouver sa conduite *souverainement* — c'est le cas de le dire — désagréable pour le public.

Lorsque l'on doit à ce point déranger le monde, on s'arrange pour arriver à l'heure — où l'on ne vient pas.

On dit que l'exactitude est la politesse des rois.

C'est probablement pour donner à entendre que les souverains peuvent se dispenser d'en avoir aucune autre.

Théâtre Royal.

Le bénéfice de M^{me} Gally a été une véritable solennité.

La salle était littéralement bondée de

spectateurs qui, lorsque la sympathique bénéficiaire a paru, ont fait à celle-ci une de ces ovations qui comblent dans la vie d'une artiste. D'innombrables bouquets et de riches cadeaux ont été remis à notre prima dona au nom des abonnés et des habitués qui ont voulu, en même temps qu'ils félicitaient une artiste aimée, prouver à M. Gally combien les efforts faits par lui pour donner une direction vraiment artistique à notre première scène, ont été appréciés.

Nous joignons volontiers nos félicitations à celles qu'a reçues indirectement hier M. Gally et, au moment où finit l'une des plus brillantes années théâtrales que l'on ait jamais vues à Liège depuis longtemps, nous tenons à le remercier de la parfaite courtoisie dont étaient empreints tous ses rapports avec les représentants de la presse — même après des critiques — ce qui, par le temps « d'intelligents directeurs » qui coure (pas les directeurs, le temps) frise le phénomène.

SPORT.

Le mois de mai sera assurément bien rempli cette année à Liège, par les solennités du sport. Régates, courses de chevaux, tout y est. Ce sera fête complète.

Les programmes de ces courses — nautiques et hippiques — sont publiés et nous paraissent bien composés. Nous nous permettrons, cependant, de formuler une critique à charge des programmes des régates, lequel comporte trois courses d'embarcations à quatre avirons et par une seule pour les embarcations à six.

Les courses en six sont cependant souvent très intéressantes, et il nous est avis que le *Royal Sport* ferait bien de remplacer une des courses en six par quatre avirons, par une course en six.

Ce changement s'impose d'autant plus que l'*Union nautique* de Liège, possédant une équipe à six rameurs dont on dit grand bien, le *Sport* poserait un acte de bonne confraternité en fournissant à ses concitoyens l'occasion d'attiser glorieusement contre les sociétés concurrentes.

Casino Grétry, dimanche 27 avril, à 11 heures du matin, conférence publique donnée par M^{me} Paul-Minck, de Paris. Sujet : 1^o Cléisme et libre-pensée. 2^o De l'éducation clericale et de l'éducation civique.

Entrée : 50 centimes par personne, places réservées 1 franc.

Notre ancien collaborateur VERAX nous prie d'assurer à nos lecteurs qu'il n'est nullement le VERAX de la *Chronique liégeoise*, et qu'un confrère lui a chipé ce nom.

A Hilarès. — Prière d'envoyer directement votre copie au bureau du journal.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE

Direction M. Gally. Rid. à 7 0/0 h.
Bur. à 6 1/2 h. Dimanche 27 avril 1884

Avec les concours de M^{me} HASSELMANS et GERALD Mignon, opéra comique en 4 actes.
Madame est couchée, comédie en 1 acte.

Lundi 28 avril 1884
Pour les adieux de la troupe de grand-opéra.
La Juive, grand opéra en 5 actes.

Eden - Théâtre

Direction SENN.
Bureau à 7 1/2 h. Rideau à 8 0/0 h.

Tous les soirs

SPECTACLE VARIÉ

NOUVEAUX DÉBUTS
Aujourd'hui samedi, représentation extraordinaire au bénéfice de la famille Martini.

Trinck-Hall d'Avroy

SAISON D'ÉTÉ
DIMANCHE 27 AVRIL
A 4 heures, grand concert de symphonie, sous la direction de M. D.-D. MEURON.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain.
C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs.
Le fait que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire
Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

Saison d'été — Villégiature

HOTEL des POSTES

A HOUFFALIZE (LUXEMBOURG)

TENU PAR M^{me} V. P. MALET

2,000 hectares de CHASSE très giboyeuse.
— Trésor de 200,000 francs pour séjour 4 francs par jour. — Végétation pour excursions à forfait. — Salles confortables, bons vins et bonne cuisine.

On y reçoit à l'heure

AVIS IMPORTANT à nos abonnés étonnés. — La grande maison de la rue de la Loi, met en vente des appartements véritablement à prix réduits, de 1 à 5, en bon état, avec eau, gaz, chauffage central, au prix moyennant de fr. 150 à 175 par mois valant en moyenne de 12 à 15 francs.

Liège — Imp. E. Pissas et frère, r. de l'Étuve, 19.

COMMENT LA NOMINATION
DE M^{RS} WARNANT ET ZIANE
A ÉTÉ ACCUEILLIE.

